

Cinéma de Belgique

Titulaires

Muriel ANDRIN (Coordonnateur) et Xavier Garcia Bardon

Mnémonique du cours

CINE-B510

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch et Hors campus ULB

Contenu du cours

Une histoire des cinémas de Belgique, un parcours possible à travers ses productions, à la recherche des singularités nationales, d'Alfred Machin aux frères Dardenne, de Jean-Marie Buchet à Chantal Akerman, d'Edmond Bernhard à Boris Lehman, d'Henri Storck à Nina de Vroome, de Paul Haesaerts à Annik Leroy, de Roland Lethem à Kristine Gillard, de Paul Meyer à Manon de Boer, de Thierry Zéno à Guy Marc Hinant et Dominique Lohlé.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

- Développer la connaissance historique, l'esprit de recherche et le discours critique.
- Être capable de situer les productions dans leur contexte et de créer des liens entre les œuvres.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours ex cathedra avec support Keynote, visionnement de films et d'extrait de films, lecture de textes, rencontres avec des cinéastes belges. Chacun des films et vidéos visionnés (ensemble si nous sommes réunis dans un même espace de projection, ou de façon autonome si les étudiant·es sont amené·es à les regarder avant le cours) est contextualisé à l'aide de documents multiples (textuels et iconographiques).

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les scans des textes cités, les supports de cours et les films visionnés seront partagés sur l'Université virtuelle. Lorsque

l'enseignant en fera la demande préalable, il est vivement recommandé aux étudiant·es de visionner ou de lire les références avant le cours.

Quelques ouvrages de référence :

- ANDRIN Muriel, Cinéma en atelier, Bruxelles, CVB, 2018.
 - BLOCK Marcelline, SZANIAWSKI Jeremi (sous la direction de), Directory of World Cinema – Belgium, Bristol / Chicago, Intellect Books, 2013.
 - BOLEN Francis, Histoire authentique, anecdotique, folklorique et critique du cinéma belge depuis ses origines les plus lointaines, Bruxelles, Memo & Codec, 1978.
 - DAVAY Paul, Mémoires d'un glouton optique, Bruxelles, Éditions Complexe, 1995.
 - DUBOIS Philippe, ARNOLDY Édouard, Ça tourne depuis cent ans : une histoire du cinéma francophone de Belgique, Bruxelles, Communauté française de Belgique, 1996.
 - JUNGBLUT Guy, LEBOUTTE Patrick, PAÏNI Dominique, Une encyclopédie des cinémas de Belgique, Crisneffe / Paris, Yellow Now / Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 1990.
 - SOJCHER Frédéric, La kermesse héroïque du cinéma belge : Tome I : Des documentaires et des farces : 1896-1965, Tome II : Le miroir déformant des identités culturelles : 1965-1988, Tome III : Le carrousel européen : 1988-1996, Paris, L'Harmattan, 1999.
 - THOMAS Paul, Un siècle de cinéma belge, Ottignies, Quorum, 1995.
 - THYS Marianne (sous la direction de), Belgian Cinema / Le Cinéma belge / De Belgische film, Bruxelles, Cinématique Royale de Belgique, Ludion / Flammarion, 1999.
 - Cinéma Wallonie Bruxelles: Du documentaire social au film de fiction, Grace-Hollogne, Éware / W'Allons nous?, 1989.
- Une liste de films à voir sera fournie en début de quadrimestre.

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch et Hors campus ULB

Contact(s)

Xavier Garcia Bardon

Méthode(s) d'évaluation

Travail personnel

Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'évaluation repose sur un travail de recherche réalisé seul·e, qui approfondira l'une des pistes ouvertes au cours: un·e cinéaste, un groupe, une œuvre, une question, un mouvement, une idée... Le plus important est que l'étudiant·e s'empare du contenu et

des outils du cours afin d'élaborer une proposition personnelle et rigoureuse, qui établisse des rapprochements entre les films vus ensemble et d'autres films, ou encore avec des oeuvres d'autres disciplines, à partir de références convoquées par le cours ou apportées par l'étudiant.e. L'évaluation tient également compte de la participation au cours.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

40% évaluation continue, 60% travail final. Note absorbante. Il n'y a pas de possibilité de seconde session pour l'évaluation continue.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Lettres, Traduction et Communication

MA-ARTS | **Master en arts du spectacle** | finalité Didactique/bloc 1 et finalité Cinéma et Arts du spectacle/bloc 1

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-DROI | **Master en droit** | finalité Droit public et international/bloc 2, finalité Droit économique et social/bloc 2 et finalité Droit civil et pénal/bloc 2

